



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

* * * * *

Dans sa séance ordinaire du mardi 22 janvier 2008, le Conseil municipal a voté les délibérations et les postulats suivants :

Délibération relative à un crédit d'engagement complémentaire, école des Petites-Fontaines – aménagement des locaux pour les sociétés communales dans les sous-sols – Plan-les-Ouates

Par 18 oui et 1 abstention, il a décidé :

1. D'accepter de réaliser les travaux complémentaires en sous-sol de l'école des Petites-Fontaines, visant à aménager des locaux destinés aux sociétés communales, travaux faisant partie de l'autorisation de construire de ladite école N°DD 99'780-4 délivrée par le DCTI le 24 juin 2005.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 595'000.-, destiné à financer et à entreprendre les travaux dans les sous-sols de l'école des Petites-Fontaines, aux fins de réaliser des locaux destinés aux sociétés communales.

Délibération relative à l'octroi d'un cautionnement d'un emprunt effectué par M. Nicolas Lenoir, exploitant un stand de consommations et d'activités diverses sur le domaine public, contracté auprès de la Banque Raiffeisen – Plan-les-Ouates

Par 13 oui et 6 non, il a décidé :

1. D'autoriser le Conseil administratif à accorder le cautionnement solidaire de la commune de Plan-les-Ouates à la Banque Raiffeisen, agence de Carouge, pour le prêt avec une échéance fixée au 31 mars 2012, de Fr. 45'000.-, plus une garantie de 20% imposée par la Banque, emprunt contracté par Monsieur Nicolas Lenoir, exploitant un stand de consommations et de petite restauration ambulante, soit un montant global faisant l'objet du cautionnement communal de Fr. 54'000.-.

Le délai pour demander un référendum contre les délibérations votées expire le 29 février 2008.

En outre, le Conseil municipal a voté deux « postulats » relatifs aux objets suivants :

Postulat Po 02-2007

Pour la tenue à Plan-les-Ouates de la 32^e Marche contre le cancer au printemps 2011

Par 16 oui, 1 non et 1 abstention, il a invité le Conseil administratif :

à étudier cette possibilité et à prendre contact dans les meilleurs délais avec la Ligue genevoise contre le cancer, afin de discuter avec elle de l'opportunité d'organiser à Plan-les-Ouates la Marche contre le cancer 2011.

Postulat Po 03-2007

En faveur du tram à Plan-les-Ouates

A l'unanimité (19 oui), il a invité le Conseil administratif :

- à reprendre et poursuivre dans les meilleurs délais, les études relatives à la création d'une ligne de tram desservant Plan-les-Ouates; ligne devant être intégrée comme une plus value et non comme une césure en deux parties de notre commune,
- à entreprendre à cet effet, toutes les démarches auprès des autorités cantonales concernées,
- à prendre les contacts nécessaires avec les communes voisines, y compris Saint-Julien, tenant compte du plan d'agglomération,
- à informer régulièrement le Conseil municipal de l'avancement du dossier.

*Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.***

* * * * *

Plan-les-Ouates, le 30 janvier 2008

Le Président du Conseil municipal

Roberto RIGHETTI